

RCS : EPINAL  
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 50013  
Numéro SIREN : 775 717 960  
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2022 sous le numéro de dépôt 957

**COPIE**

**1 BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 33 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SOFILOR</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>							
Adresse de l'entreprise : <b>19. Av.de la Fontenelle</b>		88100 ST DIE DES VOSGES							
Numéro SIRET * <b>7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4</b>			Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, <b>30062021</b>	N-1 <b>30062020</b>						
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>						
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>						
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement*	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 439	AC	37 509	2 930	4 607	
		Fonds commercial (1)	AH	339 230	AI		339 230	339 230	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			131	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
		Terrains	AN	37 000	AC		37 000	37 000	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	333 000	AC	125 384	207 616	224 266	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 066	AS	4 943	123	316	
		Autres immobilisations corporelles	AT	308 720	AU	279 630	29 090	30 827	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB			BC					
Autres titres immobilisés	BD			BE					
Prêts	BF			BG					
Autres immobilisations financières *	BH		BI						
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	<b>1 063 454</b>	BK	<b>447 466</b>	<b>615 989</b>	<b>636 377</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	48 715	BQ		48 715	42 493	
	CREANCES	Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 142 099	BY	163 381	978 717	984 543	
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	37 521	CA		37 521	68 559	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	39 734	CE	768	38 966	118 315	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	839 959	CG		839 959	941 344		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	21 942	CI		21 942	22 495		
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	<b>2 129 970</b>	CK	<b>164 150</b>	<b>1 965 821</b>	<b>2 177 749</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	CO	<b>3 193 425</b>	IA	<b>611 615</b>	<b>2 581 809</b>	<b>2 814 126</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SAS SOFILOR</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 360.000..... )	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	452 955	424 184
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH		
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	326 333	238 772
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	1 396 319	1 279 986
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TO TAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		423 147
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	1 855	3 137
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	223 840	225 637
	Dettes fiscales et sociales	DY	528 249	478 262
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	46 677	38 672
Compte régul.	EB	384 869	365 284	
<b>TO TAL (IV)</b>	EC	1 185 490	1 534 140	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	2 581 809	2 814 126	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 185 490	1 534 140	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR						Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF		
		FG	2 712 709	FH		FI	2 602 176
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 712 709	FK	FL	2 602 176	
	Production stockée *				FM	6 222	(10 200)
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		1 663
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	189 416	225 326
	Autres produits (1) (11)				FQ	156	18
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	<b>2 908 502</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	1 200 660	1 156 139
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	34 267	53 222
	Salaires et traitements *				FY	769 717	861 526
	Charges sociales (10)				FZ	276 676	318 081
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	26 695	26 567
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	90 216	97 447
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	45 733	4 404
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	<b>2 443 964</b>	<b>2 517 385</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>					GG	<b>464 539</b>	<b>301 599</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	53	63
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	2 109	
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		2 552
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	<b>2 162</b>	<b>2 615</b>
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		1 957
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	791	1 339
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	3	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	<b>794</b>	<b>3 296</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>1 368</b>	<b>(681)</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	<b>465 907</b>	<b>300 917</b>

Désignation de l'entreprise <b>SAS SOFILOR</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	21 079
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	21 079
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 856
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	9 856
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(9 856) 21 079
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	129 717 83 225
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 910 664 2 842 678
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 584 331 2 603 906
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	326 333 238 772
<b>RENVVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	662 353
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	53 537 124 608
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		9 856	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			

**Etats financiers au 30/06/2021**

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 581 809 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 2 910 664 euros** et un total **charges de 2 584 331 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 326 333 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2020** et finit le **30/06/2021**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- |  |            |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport                      | 4 ans      |
| - Matériel de bureau et informatique         | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau                         | 5 à 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## **- Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Stocks et en cours**

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

### **Créances et dettes**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Faits caractéristiques**

La crise sanitaire COVID 19 a eu pour influence, pour le deuxième exercice consécutif, la baisse des frais de déplacements et réceptions.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	382 918				3 250	379 668
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>382 918</b>				<b>3 250</b>	<b>379 668</b>

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains	37 000					37 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	333 000					333 000
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
	Instal., agencement, aménagement divers	199 983		4 026		8 911	195 097
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	112 592		2 281		1 250	113 623
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>687 640</b>		<b>6 307</b>		<b>10 161</b>	<b>683 786</b>

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						

	<b>TOTAL</b>	<b>1 070 559</b>		<b>6 307</b>		<b>13 411</b>	<b>1 063 454</b>
--	--------------	------------------	--	--------------	--	---------------	------------------

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2021
			Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros					
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	38 951	1 808	3 250	37 509
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 951</b>	<b>1 808</b>	<b>3 250</b>	<b>37 509</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	108 734	16 650		125 384
	Instal technique, matériel outillage industriels	4 750	193		4 943
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	179 219	3 529	8 911	173 837
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	102 529	4 514	1 250	105 793
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>395 231</b>	<b>24 887</b>	<b>10 161</b>	<b>409 957</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>434 182</b>	<b>26 695</b>	<b>13 411</b>	<b>447 466</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 6.05

# Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2021	Observations
Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
<b>TOTAL</b>	<b>339 230</b>	

--

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		60 298		
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers			662	
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés			101 235	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

## Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00

--

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>351 963</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>128 691</b>
<i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	<i>128 691</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>182 126</b>
<i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i>	<i>82 146</i>	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	<i>53 290</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	<i>25 435</i>	
<i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i>	<i>12 800</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	<i>1 626</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>6 829</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>41 146</b>
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>1 044</i>	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	<i>40 102</i>	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>21 942</b>
assurances		9 373	
consommables		1 382	
maintenance matériel et logiciel		3 735	
abonnements documentation		2 288	
médecine du travail		935	
cotisations		4 036	
publicité			
locations diverses		193	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>21 942</b>

## Effectif moyen

		30/06/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
	Professions intermédiaires			
	Employés		20	
	Ouvriers			
	TOTAL		23	

--

# Engagements financiers

Etat exprimé en euros	30/06/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
<b>Engagements en pensions, retraite et assimilés</b> Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 191.408 € dette actuarielle : 97.497 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2021 : 50 896 €			
Autres engagements			
<b>Total des engagements financiers (1)</b>			
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**

**“SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE”  
SOFILOR**

**Société Par Actions simplifiée  
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes  
Au capital de 360.000 Euros  
Siège social : 19 Avenue de la FONTENELLE  
88100 - SAINT DIE DES VOSGES**

**RCS EPINAL 775 717 960**

--oOo--

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EN DATE DU 22 DECEMBRE 2021**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE**

**I-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

**TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2021** s'élevant à **326.333,36 €** comme suit :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>326.333,36 €</b>
Distribution de dividendes soit <b>184 Euros</b> par action	<b>- 276.000,00 €</b>
<b>Le solde, soit</b>	<b>50.333,36 €</b>

**Affecté au compte “Réserves statutaires”**

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✚ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✚ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

**COPIE**

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 736 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 275.264 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2019/20	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2018/19	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2017/18	187.500 €	oui à hauteur de 500 € Non à hauteur de 187.000 €

## II-RESOLUTION ADOPTEE

### TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 326.333,36 € comme suit :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>326.333,36 €</b>
Distribution de dividendes soit <b>184 Euros</b> par action	<b>- 276.000,00 €</b>
<b>Le solde, soit</b>	<b>50.333,36 €</b>

#### **Affecté au compte "Réserves statutaires"**

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✚ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✚ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis

à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 736 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 275.264 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes servis</u>	<u>Montant éligible à abattement</u>
2019/20	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2018/19	210.000 €	oui à hauteur de 560 € Non à hauteur de 209.440 €
2017/18	187.500 €	oui à hauteur de 500 € Non à hauteur de 187.000 €

Cette résolution est adoptée à

"l'unanimité"



**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

**SOFILOR**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de €. 360.000,-  
**19 Avenue de la Fontenelle**  
**88100 SAINT-DIE**

-----

**EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

Période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021

Mesdames et Messieurs les Associés,

## **I. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFILOR SAS relatifs à l'exercice clos le 30.06.2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. FONDEMENT DE L'OPINION**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01.07.2020 à la date d'émission de notre rapport.

## **III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

#### V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

#### VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

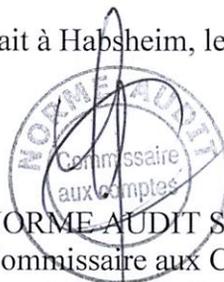
.../...

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Habsheim, le 14 décembre 2021



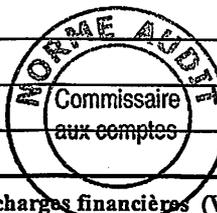
NORME AUDIT SAS  
Commissaire aux Comptes  
Représentée par G. CHAPUIS

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *   12					
Adresse de l'entreprise : 19. Av.de la Fontenelle		88100 ST DIE DES VOSGES					
Durée de l'exercice précédent *   12		Néant <input type="checkbox"/> *					
Numéro SIRET *   7   7   5   7   1   7   9   6   0   0   0   0   1   4							
		Exercice N, clos le, 30062021					
		N-1 30062020					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	37 509	2 930	4 607
		Fonds commercial (1)	AF	AI		339 230	339 230
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			131
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC		37 000	37 000
		Constructions	AP	AC	125 384	207 616	224 266
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 943	123	316
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	279 630	29 090	30 827
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	447 466	615 989	636 377	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ	48 715	48 715	42 493
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	163 381	978 717	984 543
		Autres créances (3)	BZ	CA		37 521	68 559
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	768	38 966	118 315
Disponibilités		CF	CG	839 959	839 959	941 344	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		21 942	22 495	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	164 150	1 965 821	2 177 749	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	611 615	2 581 809	2 814 126	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			



Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFILOR</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....360.000..... )	DA	360 000	360 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	452 955	424 184	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	326 333	238 772	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	<b>DL</b>	<b>1 396 319</b>	<b>1 279 986</b>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		<b>TO TAL (II)</b>	<b>DO</b>		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		<b>TO TAL (III)</b>	<b>DR</b>		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		423 147	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	1 855	3 137	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	223 840	225 637	
	Dettes fiscales et sociales	DY	528 249	478 262	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	46 677	38 672		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	384 869	365 284	
		<b>TO TAL (IV)</b>	<b>EC</b>	<b>1 185 490</b>	<b>1 534 140</b>
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>2 581 809</b>	<b>2 814 126</b>	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 185 490	1 534 140		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
Désignation de l'entreprise : <b>SAS SOFLOR</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	2 712 709	FH		FI	2 712 709	2 602 176	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 712 709	FK		FL	2 712 709	2 602 176	
	Production stockée *					FM	6 222	(10 200)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		1 663	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	189 416	225 326	
	Autres produits (1) (11)					FQ	156	18	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>2 908 502</b>	<b>2 818 983</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 200 660	1 156 139	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	34 267	53 222	
	Salaires et traitements *					FY	769 717	861 526	
	Charges sociales (10)					FZ	276 676	318 081	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	26 695	26 567
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	90 216	97 447
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	45 733	4 404	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>2 443 964</b>	<b>2 517 385</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>464 539</b>	<b>301 599</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	53	63	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	2 109		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		2 552	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>2 162</b>	<b>2 615</b>	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		1 957	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	791	1 339	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	3		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>794</b>	<b>3 296</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>1 368</b>	<b>(681)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>465 907</b>	<b>300 917</b>	



Désignation de l'entreprise <b>SAS SOFILOR</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	21 079
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	21 079
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 856
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	9 856
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(9 856) 21 079</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	129 717 83 225
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>2 910 664 2 842 678</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>2 584 331 2 603 906</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>326 333 238 772</b>
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	662 353
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	53 537 124 608
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	9 856		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			



\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 581 809 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 910 664 euros et un total charges de 2 584 331 euros, dégageant ainsi un résultat de 326 333 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2020 et finit le 30/06/2021.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06

du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- |  |            |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport                      | 4 ans      |
| - Matériel de bureau et informatique         | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau                         | 5 à 10 ans |



Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## - Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

## Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Faits caractéristiques

La crise sanitaire COVID 19 a eu pour influence, pour le deuxième exercice consécutif, la baisse des frais de déplacements et réceptions.



# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt.p.à.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	382 918				3 250	379 668
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>382 918</b>				<b>3 250</b>	<b>379 668</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains	37 000					37 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
Instal., agencement, aménagement divers	199 983		4 026		8 911	195 097
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	112 592		2 281		1 250	113 623
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>687 640</b>		<b>6 307</b>		<b>10 161</b>	<b>683 786</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>1 070 559</b>		<b>6 307</b>		<b>13 411</b>	<b>1 063 454</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	38 951	1 808	3 250	37 509
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>38 951</b>	<b>1 808</b>	<b>3 250</b>	<b>37 509</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	108 734	16 650		125 384
Instal technique, matériel outillage industriels	4 750	193		4 943
Autres Instal., agencement, aménagement divers	179 219	3 529	8 911	173 837
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	102 529	4 514	1 250	105 793
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>395 231</b>	<b>24 887</b>	<b>10 161</b>	<b>409 957</b>
<b>TOTAL</b>	<b>434 182</b>	<b>26 695</b>	<b>13 411</b>	<b>447 466</b>

### Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							



ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2021	Observations
Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
<b>TOTAL</b>	<b>339 230</b>	



## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2021	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		60 298		
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		662		
		101 235		



## Capital social

Etat exprimé en euros		30/06/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 500,00</b>	<b>240,0000</b>	<b>360 000,00</b>



# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>351 963</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>128 691</b>
<i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	<i>128 691</i>	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>182 126</b>
<i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i>	<i>82 146</i>	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	<i>53 290</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	<i>25 435</i>	
<i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i>	<i>12 800</i>	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	<i>1 626</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>6 829</i>	
<b>Autres dettes</b>		<b>41 146</b>
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	<i>1 044</i>	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	<i>40 102</i>	



## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2021
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>			21 942
assurances		9 373	
consommables		1 382	
maintenance matériel et logiciel		3 735	
abonnements documentation		2 288	
médecine du travail		935	
cotisations		4 036	
publicité			
locations diverses		193	
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>21 942</b>



## Effectif moyen

	30/06/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	3	
	Professions intermédiaires		
	Employés	20	
	Ouvriers		
	<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	



# Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2021

Engagements  
financiers donnésEngagements  
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 191.408 € dette actuarielle : 97.497 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2021 : 50 896 €		
Autres engagements		
<b>Total des engagements financiers (1)</b>		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

